



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_17-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-17

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**HABITAT – PIG TDM – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ANAH**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_17-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la convention n°063 04 2022 du 02 septembre 2022 relative à la mise en place du Programme d'Intérêt Général de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;

Vu l'avis positif sur ce projet d'avenant du délégué de l'Anah dans la région en date du 16 septembre 2024 ;

Considérant qu'il est apparu nécessaire d'ajuster cette convention pour :

- modifier à la hausse les objectifs de réalisation conventionnels, en cohérence avec le bilan établi après une première année de mise en œuvre du programme.
- permettre d'intégrer la modification du périmètre du PIG suite à l'agrandissement du champ d'intervention de l'OPAH-RU de THIERS (convention 063-07-2023 du 22 décembre 2023),
- ajuster le montant de la part variable relative aux dossiers d'adaptation à la perte d'autonomie, conformément à la délibération 2023-51 de l'ANAH.

Au terme du programme, il est prévu que 409 logements soient réhabilités, dont 361 logements occupés par leurs propriétaires et 48 logements locatifs conventionnés sociaux appartenant à des propriétaires bailleurs privés.

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement (AE) de l'Anah pour l'opération sont portés à 4 319 384 euros HT, dont 3 896 917 euros d'aides aux travaux et 422 467 euros d'aides à l'ingénierie

Le montant total des engagements de la CCTDM pour l'opération est de 1 051 472 euros HT, dont 883 859 euros d'aides aux travaux venant abonder les aides de l'Anah, 84 250 euros de primes versées par CCTDM sur des postes de travaux spécifiques, et 83 363 euros consacré au financement de l'ingénierie, en complément du montant accordé par l'Anah.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant n°1 à la convention relative au Programme d'Intérêt Général de Thiers Dore et Montagne ;
- **Autorise** le Président à signer l'avenant et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 46

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

